

Pourquoi les CFF ne veulent pas imposer le masque



KEYSTONE

Des pendulaires en gare de Berne, mercredi. Avec l'assouplissement des mesures contre le coronavirus, la fréquentation des transports publics augmente.

Les CFF et CarPostal ont défini leur concept de sécurité pour les clients et leur personnel. Voici ce qui vous attend

Arthur Grosjean Berne

Avec l'ouverture de tous les commerces, des écoles obligatoires et des restaurants, la mobilité va s'accélérer dès le 11 mai. Et avec elle l'inquiétude des gens de se faire infecter dans des transports publics nettement plus fréquentés aux heures de pointe. Ce n'est donc pas un hasard si, selon un récent sondage Sotomo, 62% des Suisses souhaitent rendre le port du masque obligatoire dans les trains et les bus.

Autant le dire tout de suite, ce souhait ne sera pas exaucé. Les CFF et CarPostal, qui tenaient une conférence de presse en ligne jeudi à Berne, n'entendent pas imposer le masque. «Nous appliquons les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique, explique Vincent Ducrot, directeur des CFF. Nous recommandons uniquement le masque quand la distance sociale de 2 mètres ne peut plus être respectée.»

Pourquoi ne pas aller plus loin en imitant ce qui se fait en Allemagne et en France? «Cela n'a pas de sens d'imposer un masque à un voyageur qui prend le train à 22 heures dans un wagon peu fréquenté», répond Vincent Ducrot. Et pourquoi pas une obligation à des heures de pointe clairement définies? «Parce que nous avons voulu une réglementation nationale qui s'applique aussi bien aux lignes très fréquentées qu'à celles qui le sont moins.»

Comment le monde des transports publics se prépare-t-il à monter en puissance tout en assurant la protection sanitaire des passagers? Réponse en cinq points.

La règle de trois des CFF

Les CFF veulent d'abord enseigner la règle de trois à leurs passagers. En quoi consiste-t-elle? Un, et c'est paradoxal pour une entreprise de transports, les CFF recommandent à leurs clients de ne voyager que lorsque c'est absolument nécessaire. Deux, s'ils doivent voyager, alors il leur est fortement conseillé de le faire en dehors des heures de pointe. Trois, si le voyage doit s'effectuer durant les heures de pointe et que la distance sociale de 2 mètres se révèle impossible, alors il est vivement recommandé de porter un masque.

Des conseillers clients, pas des policiers

«Nous comptons principalement sur la responsabilité personnelle et sur la solidarité des usagers»



Vincent Ducrot
Directeur des CFF

Que se passe-t-il si des gens ne respectent pas la distance sociale sur le quai de la gare ou ne portent pas de masques aux heures de pointe? Le personnel des CFF leur rappellera les consignes. «Mais nous n'allons pas jouer les policiers, déclare Vincent Ducrot. Nous attirerons l'attention du passager sur les règles à respecter, comme nous le faisons par exemple dans un wagon Silence. Nous comptons principalement sur la responsabilité personnelle et sur la solidarité des usagers.»

Retour des contrôles et des amendes

Fini de voyager gratis dans les trains, comme certains ont pu le faire en profitant de la suppression des contrôles. Dès le 11 mai, les contrôleurs sont de retour, et ils n'hésiteront pas à amender les fraudeurs. Pour les voyageurs qui ont un titre de transport valable, petite différence: ils verront un contrôleur masqué qui évitera de toucher leur billet ou leur smartphone. Les CFF conseillent d'ailleurs aux usagers d'acheter leur billet en ligne pour éviter les contacts physiques. Il sera impossible d'acheter un billet dans un bus.

Désinfectants et nettoyages

Côté hygiène, quelques nouveautés. Des distributeurs de désinfectant seront mis à disposition aux entrées des grandes gares ainsi qu'aux entrées et sorties des centres voyageurs. Et dans les

trains? Pas de changement, car les CFF considèrent qu'il y a de l'eau et du savon dans les WC. On va cependant chasser les microbes dans les bus et les trains. «Mains courantes, poignées, boutons seront nettoyés plusieurs fois par jour et le nettoyage pendant le voyage sera également intensifié dans la mesure du possible», promettent les entreprises de transport public. Les salles d'attente dans les gares CFF resteront fermées jusqu'à nouvel ordre.

Nouvel horaire consultable

Dès ce vendredi 1^{er} mai, on pourra consulter en ligne le nouvel horaire des CFF et des cars postaux, applicable dès le 11 mai. En Suisse romande, les changements notables sont les suivants: Genève-Lausanne-Brig (exploitation majoritairement normale); Romont-Fribourg (rétablissement de toutes les relations); Palézieux-Payerne (rétablissement de toutes les relations). Sur de nombreuses lignes, les trains circuleront de nouveau à une cadence habituelle.

L'étape suivante, avec encore plus de liaisons, est prévue pour début juin. Quant au trafic international, les choses sont nettement plus compliquées. Le rétablissement des liaisons dépend de décisions qui ne sont pas entre les mains des CFF, mais du pouvoir politique en Suisse et à l'étranger. Des discussions ont lieu entre pays pour coordonner le tout.

Abonnements

Il n'y aura pas d'autres indemnités

Quels seront les dédommagements pour les usagers des transports publics? «Nous avons déjà discuté de cette question et tranché il y a quelques semaines. Les titulaires de l'abonnement général recevront un dédommagement. Mais, comme la plupart des liaisons redémarrent dès le 11 mai, et même si ici et là le trajet durera un peu plus longtemps, nous ne voyons pas la nécessité de verser un dédommagement supplémentaire», a répondu ce jeudi Christian Plüss, nouveau responsable de CarPostal.

Il a été annoncé le 8 avril que les détenteurs d'un abonnement général, qui peuvent en tout temps le déposer trente jours, se verront octroyer un crédit de quinze jours supplémentaires. Les autres abonnements annuels de communautés tarifaires valables en date du 10 mai sont prolongés de deux semaines. Pour les abonnements mensuels, un bon représentant 15% de sa valeur sera offert. «Nous avons dégagé 100 millions de francs pour faire ces gestes. C'est l'effort que nous parvenons à faire dans la situation actuelle», explique Helmut Eichhorn, directeur de l'Alliance SwissPass, avant de noter que le prix de la vignette autoroutière, lui, ne va pas baisser.

La Fédération romande des consommateurs (FRC) espérait un geste supplémentaire. «Le Conseil fédéral recommande de limiter l'usage des transports publics à ce qui est nécessaire, commente sa secrétaire générale, Sophie Michaud Gigon. S'ils respectent cette règle, les usagers ne vont pas utiliser leur abonnement. Il est donc contradictoire de dire que l'offre est là.» Pour la conseillère nationale Verte vaudoise, offrir quinze jours n'est pas suffisant, «alors que les gens n'auront pas pu prendre les transports publics durant deux mois». Et si la FRC comprend qu'une compensation pour les demi-tarifs demanderait un gros investissement, vu le nombre de personnes concernées, elle voudrait en revanche un geste pour les autres abonnements, comme Evasion ou Seven25. **C.Z./A.R.G.**